

**MAIRIE
de VILLEGLY**

**PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 20/09/2017

**N° PA 011 426 08 D0001
M04**

Par :	VILLANUEVA Eric
Demeurant à :	9 IMP des Genêts Lotissement Le Colombier 11600 Villegly France
Sur un terrain sis à :	Rue du Pays Bas Lieu-dit Le Moulin à Vent 11600 VILLEGLY A 225
Nature des Travaux :	division du lot 8 en deux lots (9 et 10).

Le Maire de VILLEGLY

Vu la demande de permis d'aménager modificatif présentée le 20/09/2017 par VILLANUEVA Eric,
Vu l'objet de la demande

- pour division du lot 8 en deux lots (9 et 10). ;
- sur un terrain situé 9 IMP des Genêts Lotissement Le Colombier 11600 Villegly 11600 VILLEGLY

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015 (zone UBa)

VU le permis d'aménager autorisé le 05/08/2008, modifié les 17/11/2008, 10/04/2009 et 29/05/2012

Considérant que le permis d'aménager initial comporte des prescriptions

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis d'Aménager **MODIFICATIF** est **ACCORDE** sous réserve du respect des prescriptions mentionnées aux articles 2 et suivants :

Article 2 : Les prescriptions contenues dans le permis d'aménager initial devront être impérativement respectées.



A VILLEGLY, le 23 NOV. 2017
Le Maire,

Alain MARTY